

Covid 19 : La Poste renforce ses organisations pour mieux répondre aux attentes de ses clients

Depuis le début de la crise sanitaire, La Poste adapte en permanence ses organisations pour protéger la santé des postiers et des clients, assurer la continuité et l'accessibilité du service public sur tout le territoire et contribuer ainsi à l'effort de la Nation. Après avoir mis en œuvre depuis le début du confinement une organisation industrielle socle qui lui permet d'assurer ses missions dans la durée, La Poste annonce aujourd'hui un renfort de ses équipes pour augmenter progressivement le nombre de jours de distribution de la presse quotidienne, des colis et des courriers ainsi qu'un renforcement de l'accessibilité de son réseau dans les quartiers prioritaires de la ville et dans les zones rurales.

Un renfort des équipes courrier pour augmenter progressivement le nombre de jours de distribution de la presse, des colis et des courriers

Depuis ce lundi 30 mars, le temps de travail de chaque postier dans les établissements courrier/colis a été réduit et réparti sur trois jours consécutifs, suivi de quatre jours de confinement. Une organisation des équipes par roulement a été mise en place. Elle permet d'assurer quotidiennement les services de lien social (visites aux personnes âgées, portage de repas, de médicaments) et de distribuer colis, courrier et presse les mercredi/jeudi/vendredi. Cette transformation industrielle lourde, mise en œuvre en lien avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales est maintenant stabilisée et intègre les prérequis de sécurité sanitaire indispensable pour les postiers et les clients. Sur la base de cette organisation socle, La Poste peut maintenant renforcer son dispositif.

À partir du lundi 6 avril 2020, La Poste fera appel à 3 000 personnes supplémentaires, avec une montée en puissance progressive sur les semaines suivantes. La Poste appliquera bien entendu les mêmes règles de protection et les mêmes prérequis de santé et de sécurité pour les effectifs venus en renfort que ceux des postiers. Les effectifs en renfort seront à la fois des volontaires des services supports, des salariés de la filiale Mediapost, des intérimaires et CDD.

Cette nouvelle organisation permettra, sous réserve des impératifs sanitaires :

- De distribuer aux abonnés de la presse quotidienne une journée supplémentaire, le lundi ou le mardi, dès le 6 avril 2020, et progressivement d'assurer cette distribution les lundis et les mardis ;
- De progressivement distribuer 4 jours par semaine les colis et le courrier.

Un renforcement de l'accessibilité aux distributeurs d'argent et aux bureaux de poste dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV) pendant le versement des prestations sociales

Afin que les bénéficiaires de prestations sociales, clients de La Banque Postale, puissent effectuer leurs retraits dans les meilleures conditions possibles, notamment compte tenu de la nécessité de respecter les gestes barrières dans une période d'affluence dans les bureaux de poste, La Poste a annoncé ce lundi 30 mars la mise en place d'un dispositif adapté. Ils pourront effectuer leur retrait dès le 4 avril via les distributeurs automatiques de billets, et dès le 6 avril dans 1 850 bureaux de poste, sur tout le territoire. La Poste annonce ce jour que ce dispositif, qui va mobiliser 20 000 postiers sur la période, sera en outre renforcé dans les QPV.

390 bureaux de poste seront ouverts au sein des QPV ou à proximité immédiate. Par ailleurs, 90 % des distributeurs de billets des bureaux de poste des QPV, y compris ceux qui sont fermés, seront alimentés et accessibles au public.

Un renforcement de l'accessibilité au réseau de La Poste dans les zones rurales

La Poste va densifier sa présence en zone rurale, avec pour objectif que, dans tous ces départements, plus de 60 % des habitants soient à moins de 5 km ou moins de 20 minutes en trajet automobile d'un point de présence postale (et au moins 50 % dans les quelques départements très ruraux). Pour cela, La Poste va rouvrir dès la semaine prochaine 400 bureaux habituellement tenus par un facteur-guichetier (un postier qui tient le bureau en complément de sa tournée), et dès la deuxième semaine d'avril 600 supplémentaires.

Concernant les points de contact en partenariat, environ 1 000 agences postales communales sur 6 500 ont été maintenues ouvertes par les maires. La Poste travaille d'ores et déjà avec l'Association des maires de France et des présidents d'Intercommunalité pour augmenter autant que possible ce nombre.

Face à cette crise sans précédent, La Poste prend en compte l'évolution de la situation sanitaire, les ressources dont elle dispose et les services qui sont indispensables à la population, pour adapter ses organisations et participer ainsi à l'effort de la Nation.